

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 30 / 2023

OBJET :

VERSEMENT DE CREDITS AU
C.C.A.S (BONS D'ACHATS)

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

30 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le sept Décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, Maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Danièle BENOIST et Cécile DE BEIR et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, Serge DROIT et David CHOLLEY

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme PICHOT, Mme CHEUL (pouvoir donné à Mme LEJEUNE) et Mr GARNIER

Monsieur David CHOLLEY a été élu secrétaire de séance

Dans le cadre de la stimulation de l'activité associative et commerciale locale, le C.C.A.S de la commune de Chartainvilliers propose de mettre en place une opération de bons d'achats à dépenser dans les commerces de proximité desservant la commune et les associations œuvrant à dynamiser le village.

Par ailleurs, cette opération a pour objectif d'amoindrir les conséquences économiques et sociales de l'inflation, en favorisant l'activité des commerces de proximité et des associations œuvrant sur le territoire communal tout en soutenant la consommation des familles.

L'opération est dénommée : « Consommons Carnute ».

La présente action a pour objet la mise en place de bons d'achat, dits « Chèque Cadeau Carnute », à utiliser dans les entreprises ayant un point de vente ou les associations ayant une activité sur le territoire administratif de la commune de Chartainvilliers.

Concernant les bénéficiaires du dispositif, tous les foyers en résidence principale à Chartainvilliers au 1^{er} janvier 2024 se verront attribuer deux bons d'achats nominatifs de dix euros, dénommés « Chèque Cadeau Carnute ».

Afin de pouvoir mettre en place cette opération avant le vote du budget 2024, et afin de soutenir ce projet, Monsieur le Maire propose de verser un crédit de 3000 euros au C.C.A.S de la commune de Chartainvilliers.

APRES DELIBERATION, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,
A 9 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

-DECIDENT de verser un crédit de 3000 euros au C.C.A.S de la commune de Chartainvilliers

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20231207-30-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

